

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU SMTBV

DU 2 FEVRIER 2026 A 18H00

Maison des Associations – 24 Avenue Général de Gaulle, bis – 66240 Saint-Estève

SIGNATURE DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Secrétaire de Séance	Le Président
Le secrétaire de séance  Alain TROUSSEU	Le Président,  Pierre PARRAT